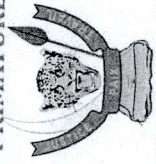


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 071/2023

A LA SOCIETE ADAPA Sarl

Après avoir reçu le Contrat relatif au marché des travaux de maintenance des fluides médicaux, des installations de vérification et climatisation du centre de chirurgie pédiatrique de la clinique Ngaliema, conclu avec le Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, pour un montant total hors taxe de Euros quatre cent quatre-vingt-un mille cent quatre-vingt-un, quatre-vingt-huit centimes (€ 481 181,88) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit Euros trois mille trois cent soixante-huit, vingt-sept centimes (€ 3 368,27).

Fait à Kinshasa, le 15/05/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i